



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Philippe Bach agissant en qualité de Directeur de Clientèle Spécialisée

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1 000 € a été versée à un compte bloqué 23131699492

Pour la société en formation SCI AB IMMO.

A l'agence de Damazan.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
De Figueiredo Augusto	500 €
Dos Santos Cordeiro Sarah	500 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Tonneins

le 19/01/2024


**CA CREDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Pro BP Albret Confluent
Place Jean Jaurès - 47400 TONNEINS
Tél 05 53 69 24 63 - Fax 05 53 93 30 15
probp.albretconfluent@ca-aquitaine.fr

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTERET



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 491
Siège social : 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338_03SHVZ



Ref. 1082061

Imp. Par CA Aquitaine - MAJ 06/2023